

TRANSMIS LE 07/12/24  
REÇU LE 07/12/24  
AFFICHÉ LE 08/12/24  
NOTIFIÉ LE 08/12/24  
PUBLIÉ LE 08/12/24  
EXÉCUTOIRE LE 08/12/24



FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Service Communal d'Hygiène et de Santé

NS/VG/LML

**ARRETÉ N°24-747**

Autorisant la distribution et la vente de produits alimentaires exposés dans le cadre de l'évènement

« Top 12 – 2<sup>ème</sup> journée de match »

Le samedi 07 décembre 2024 au Complexe gymnique Ludivine Furnon à Franconville-la-Garenne.

Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2212.1 et L 2212.2,

**VU** le Code de la Santé Publique et notamment l'article L 1311-2,

**VU** l'Arrêté Ministériel, du 21 décembre 2009, réglementant l'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs,

**VU** le Règlement C.E. 852/2004 du 29 avril 2004,

**VU** le Décret n° 2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire,

**CONSIDÉRANT** la demande, de Madame GIRAULT Sophie, secrétaire de l'association « Albonaise gymnastique » sollicitant l'autorisation de vente et de distribution de produits alimentaires dans le cadre de l'évènement « Top 12 – 2<sup>ème</sup> journée de match »,

**CONSIDÉRANT** que la distribution et la vente pour consommation sur place de produits alimentaires présentent un intérêt pour l'attractivité de la manifestation précitée,

**ARRETÉ**

**Article 1 :** La vente des produits alimentaires suivants, proposés sur place dans le cadre de l'évènement « Top 12 – 2<sup>ème</sup> journée de match » par l'exposant le samedi 07 décembre 2024 détaillé ci- dessous.

|                              | Responsable              | Adresse                                   | Produits exposés   |
|------------------------------|--------------------------|---|--|
| <b>Albonaise Gymnastique</b> | Madame CARON<br>Brigitte | 6 allée Henri Marret –<br>78112 Fourqueux | Gâteaux / Crêpes /<br>Barres chocolatées / Bonbons /<br>Sucettes / Compotes en gourdes |

**Article 2 :** Ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- Commissariat de Police d'Ermont
- Commissariat de Police de Franconville-la-Garenne
- Police Municipale de Franconville-la-Garenne
- Madame CARON Brigitte

**Article 3 :** En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cet arrêté.

**Article 4 :** Le Maire et le comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre.

Caractère Exécutoire  
le 08/11/24



Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire  
Mme Jeanne CHARRIÈRES GUIBES



Par délégation du Maire,  
Nadine SENSE

Maire Adjoint en charge des  
Espaces-verts, Développement durable,  
Environnement, Service Communal  
d'Hygiène et de Santé (SCHS)

## Acte à classer

ARR24-747

|                |                                 |             |          |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| <b>1</b>       | <b>2</b>                        | <b>3</b>    | <b>4</b> |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > AR reçu < | Classé   |

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-11-07T14-28-28.00 ( MI256739880 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20241022-ARR24-747-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte :

AUTORISANT LA DISTRIBUTION ET LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES EXPOSÉS DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT "TOP 12 - 2ÈME JOURNÉE DE MATCH" LE SAMEDI 07 DÉCEMBRE 2024 AU COMPLEXE GYMNIQUE LUDIVINE FURNON À FRANCONVILLE-LA-GARENNE.

Date de décision : 22/10/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.4. Autres actes réglementaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ARR 24-747 SCHS.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/11/24 à 14:28

Par [SADEQ Fatiha](#)

Transmis

Date 07/11/24 à 14:28

Par [SADEQ Fatiha](#)

Accusé de réception

Date 07/11/24 à 14:34